



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Séance ordinaire tenue le 11 mars 2024, à 19 h,  
à la salle Jules-Romme

Étaient présents :

La mairesse : M<sup>me</sup> Estelle Muzzi

Les conseillers : M. Carmyn Girard  
M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry  
M<sup>me</sup> Carole Ste-Marie

Étaient absents : M<sup>me</sup> Marie-Claude Adam  
M. Michel Dubuc  
M. Simon Lejour

formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Aussi présente, la greffière-trésorière, M<sup>me</sup> Stéphanie Leblanc.

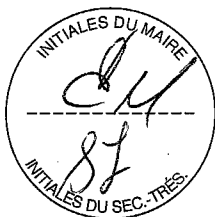
**Pensée**

### **RÉSOLUTION 2024-03-050**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 mars 2024.

- 1- **Ouverture de la séance**
- 2- **Adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Suivi aux séances précédentes :**
- 4- **Adoption du procès-verbal**
  - a) Résolution : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2024
- 5- **Comptes**
- 6- **Administration générale**
  - a) Dépôt du questionnaire pour identification des apparentées
  - b) Résolution : Congés de Pâques
  - c) Résolution : Demande à la CPTAQ : Mme Tremblay
  - d) Résolution : Octroi du contrat pour travaux de la salle Jules-Romme (PRABAM)
- 7- **Règlementation**
  - a) Assemblée publique de consultation : Règlement 198, concernant le plan d'aménagement d'ensemble
  - b) Résolution : Adoption règlement 198, concernant le plan d'aménagement d'ensemble
  - c) Résolution : Adoption règlement 184, concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaire
  - d) Avis de motion : Règlement 210, concernant la branche 12 de la rivière Lacolle



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- e) Résolution : Dépôt du projet de règlement 210, concernant la branche 12 de la rivière Lacolle
- f) Avis de motion : Règlement 94-9, amendant la vitesse permise
- g) Résolution : Dépôt du projet de règlement 94-9, Règlement amendant la vitesse permise

### 8- Sécurité publique

- a) Résolution : Adoption du Plan de Mise en œuvre pour l'an 11
- b) Résolution : Autorisation d'achat de vêtements de protection des pompiers
- c) Information : Liste des sorties des pompiers

### 9- Hygiène et comités

- a) Information : Comptes rendu CCE du 18 janvier 2024
- b) Information : Comptes rendu CCE du 15 février 2024

### 10- Voirie

- a) Résolution : Octroi du contrat pour le marquage des rues

### 11- Loisirs

- a) Information : Calendrier de la bibliothèque
- b) Reporté
- c) Résolution : Don pour réduction des coûts d'inscription des citoyens au soccer de Lacolle
- d) Information : Félicitation Carnaval d'hiver
- e) Résolution : Autorisation de location de jeux gonflables, évènement 8 juin 2024

### 12- Parc

- a) Résolution : Autorisation des taux pour le camp de jour
- b) Résolution : Autorisation pour le paiement du camp de jour

### 13- Demande de don et d'appui

### 14- Informations

- a) Redevances pour l'élimination de matières résiduelles 2023
- b) Redevances pour la collecte sélective des matières recyclables

### 15- Levée de l'assemblée

#### RÉSOLUTION 2024-03-051

#### Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2024

Il est proposé par M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry, appuyé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2024.

#### RÉSOLUTION 2024-03-052

#### Comptes

Considérant que les comptes ont déjà fait l'objet d'une vérification;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry, appuyé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois de février 2024 de la liste en annexe A.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Du chèque 62334 au chèque 62403 inclusivement, le total est :.. 181 789,07 \$  
Le fonds de roulement est de :..... 690 000,00 \$  
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2024 est de :. 665 370,00 \$  
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

### RÉSOLUTION 2024-03-053

#### Congés de Pâques

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soit autorisée la fermeture du bureau municipal les 29 mars et 1<sup>er</sup> avril 2024 pour le congé de Pâques,

Que ces deux journées soient des jours fériés payés pour tous les employés permanents.

### RÉSOLUTION 2024-03-054

#### Demande de CPTAQ : M<sup>me</sup> Tremblay

**ATTENDU QUE** Mme Line Tremblay, deviendrait propriétaire du lot 5 158 785 suite à une décision de la cour supérieure;

**ATTENDU QU'** une autorisation de la CPTAQ est nécessaire puisque le lot est en zone agricole dynamique;

**ATTENDU QUE** le potentiel du lot est de 7, ne convient à aucune production;

**ATTENDU QUE** le potentiel des lots avoisinants est de même type de potentiel;

**ATTENDU QUE** les sols ne changeront pas après la transaction;

**ATTENDU QU'** il y a aliénation par décision du juge;

**ATTENDU QUE** les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et des règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour des établissements de production animale demeureront inchangés;

**ATTENDU QUE** cette demande d'autorisation ne vise pas de demande d'autorisation à une fin autre que l'agriculture;

**ATTENDU QUE** le projet du demandeur n'aura aucun impact sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles;

**ATTENDU QU'** il n'y aura aucun impact sur la qualité et la quantité d'eau et de sol dans le secteur;

**ATTENDU QUE** cette demande n'aura pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole, ni sur la possibilité d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

**ATTENDU QUE** la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

### En conséquence,

Il est proposé par M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry, appuyé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie, et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande déposée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec par Mme Line Tremblay.

### RÉSOLUTION 2024-03-055

#### Octroi du contrat pour travaux de la salle Jules-Romme (PRABAM)

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit octroyé le mandat de mise aux normes de la salle Jules-Romme, au plus bas soumissionnaire conforme, la firme J.L. Priest Inc. au coût de 107 268,23 \$ taxes incluses;

Que le paiement de ce contrat soit pris à même le surplus accumulé et remboursé par la suite via le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

Que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer les documents requis.

Nom de l'entreprise	Montant (incluant les taxes)
J.L. Priest inc.	107 268,23\$
Groupe MTKR Inc.	121 528,58\$

### UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION A EU LIEU POUR LE RÈGLEMENT 198 CONCERNANT LE PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE.

### RÉSOLUTION 2024-03-056

#### Adoption du règlement 198 concernant le plan d'aménagement d'ensemble

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit adopté le règlement 198 concernant le plan d'aménagement d'ensemble, tel qu'à l'annexe B.

### RÉSOLUTION 2024-03-057

#### Adoption règlement 184 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaire

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie, appuyé par M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit adopté le règlement 184 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, tel qu'à l'annexe C.

### Avis de motion

Le conseiller M. Carmyn Girard donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente sera soumis pour adoption le règlement 210, établissant la taxe spéciale pour les travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 12 de la rivière Lacolle.

### RÉSOLUTION 2024-03-058

#### Dépôt du projet de règlement 210 concernant la branche 12 de la rivière Lacolle

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit déposé le projet de règlement 210, règlement établissant la taxe spéciale pour les travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 12 de la rivière Lacolle, tel qu'à l'annexe D.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

### Avis de motion

La conseillère M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente sera soumis pour adoption le règlement 94-9, concernant l'amendement de la vitesse permise du réseau routier municipal.

### RÉSOLUTION 2024-03-059

#### Dépôt du projet de règlement 94-9, règlement amendant la vitesse permise

Il est proposé par M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soit déposé le projet de règlement 94-9, règlement amendant le règlement 94, règlement régissant la vitesse permise sur le réseau routier municipal, tel qu'à l'annexe E.

### RÉSOLUTION 2024-03-060

#### Adoption du Plan de Mise en Œuvre pour l'an 11

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie, et résolu à l'unanimité que soit adopté le Plan de mise en œuvre de la 11<sup>e</sup> année du schéma de couverture de risque incendie tel que présenté au Rapport de la MRC Jardins-de-Napierville.

### RÉSOLUTION 2024-03-061

#### Autorisation d'achat de vêtements de protection des pompiers

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry, et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat de vêtements de protection pour les pompiers considérant que plusieurs ne sont plus conformes quant à la date d'achat.

Que le prix total est de 14 000,71\$ \$ incluant les taxes tel que soumis par la firme Aréo-Feu.

### RÉSOLUTION 2024-03-062

#### Octroi du contrat pour le marquage des rues

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit octroyé le mandat de marquage des rues décrites au devis d'appel d'offre de la Municipalité, au plus bas soumissionnaire conforme, la firme Marquage Signalisation Rive-Sud, au coût de 33 056,75 \$ incluant les taxes.

Ordre	Nom de l'entreprise	Montant (incluant les taxes)
1	Lignes Maska	47 148,37 \$
2	Marquage Signalisation Rive-Sud B.A. inc.	33 056,75 \$

### RÉSOLUTION 2024-03-063

#### Don pour réduction des coûts d'inscription des citoyens au soccer de Lacolle

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie, appuyé par M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle consent à rembourser un montant de 25,00 \$ par participant provenant de Saint-Bernard-de-Lacolle qui sont inscrits auprès du Club de Soccer de Lacolle, sur présentation d'un reçu d'inscription, d'une pièce d'identité et d'une preuve de résidence;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Que cette contribution est attribuable pour la saison complète de soccer 2024.

### RÉSOLUTION 2024-03-064

#### Autorisation de location de jeux gonflables, événement 8 juin 2024

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit autorisée la location des jeux gonflables et jeu de kermesse, pour l'évènement du 8 juin 2024 au parc régional, soit la fête municipale pour les citoyens, au coût de 2 242,88 \$ taxes incluses tel que soumis par la firme Zig Zag en fête le 26 février 2024.

### RÉSOLUTION 2024-03-065

#### Autorisation des taux pour le camp de jour

Il est proposé par M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry, appuyé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soient autorisés les tarifs pour le camp de jour :

#### Résidents

Résidents :	1er	2ème	3ème
À la semaine	77,00 \$	70,00 \$	66,00 \$
1 à 2 semaines.			
A partir de 3 semaines	72,00 \$	66,00 \$	61,00 \$
De 3 à 5 semaines			
Forfait 6 semaines	66,00 \$	61,00 \$	56,00 \$
De 6 à 8 semaines			

#### Non-résidents

Non-Résidents :	1er	2ème	3ème
À la semaine	125,00 \$	112,00 \$	109,00 \$
1 à 2 semaines			
A partir de 3 semaines	116,00 \$	104,00 \$	101,00 \$
De 3 à 5 semaines			
Forfait 6 semaines	107,00 \$	101,00 \$	95,00 \$
De 6 à 8 semaines			

\*Forfait minimum 5 jours

\*\*Les forfaits incluent le camp et le service de garde de 7 h à 18 h.

Il n'y a pas de remboursement possible pour les journées non utilisées.

Possibilités de paiements en 3 versements : débit, crédit ou argent comptant.

Paiement complet avant le 16 juin 2024.

Priorité inscription résidents de Saint-Bernard-de-Lacolle du 15 avril au 26 avril 2024. Ensuite ouvert à tous



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Bernard-de-Lacolle

**RÉSOLUTION 2024-03-066**

**Autorisation pour le paiement du camp de jour**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soient autorisés les paiements pour le camp de jour en 3 paiements égaux avant le début des activités soit, le 10 mai, le 24 mai et le 7 juin 2024, le montant total du forfait devra être payé avant le début du camp pour que l'inscription soit valide.

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry que soit levée la séance ordinaire du 11 mars 2024 à 19 h 36.

M<sup>me</sup> Estelle Muzzi  
Mairesse

M<sup>me</sup> Stéphanie Leblanc  
Greffière-trésorière